

DISPOSITIF	DUREE	PUBLIC CONCERNE	DESCRIPTIF	OPERATEUR	Dates limites
Programme Jules Verne	une année scolaire renouvelable 2 fois par autorisation	Enseignants du premier degré de l'enseignement public	https://eduscol.education.fr/1232/programme-jules-verne	DIVSS DREIC MENJS	<p>Octobre 2021 Dépôt des candidatures par courrier à la Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DAREIC) d'origine de l'enseignant.</p> <p>Novembre 2021 Entretien avec la Délégation de Région Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DRAREIC)</p> <p>Décembre- 2021 Réunion préparatoire avec les candidats retenus</p> <p>Janvier 2022 Envoi d'une lettre de mission aux candidats retenus afin de préciser les modalités de leur mise à disposition ou détachement.</p> <p>Février 2022 Transmission des candidatures retenues par courrier ou par voie électronique, sous couvert du Dareic ou du Scac à la direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports</p>
Programme Élysée Prim pour les enseignants du premier degré de l'enseignement public (anciennement échange franco-allemand)	une année scolaire renouvelable une fois	enseignants titulaires de l'enseignement public du premier degré ayant au moins 2 ans d'ancienneté lors de la prise de poste en Allemagne	https://eduscol.education.fr/1237/échange-franco-allemand-des-enseignants-du-premier-degré	Dgesco	<p>10 janvier 2022 Transmission de tous les dossiers de candidature par l'IEN avec un premier avis à la Direction académique des services de l'éducation nationale pour décision</p> <p>Dossier de candidature téléchargeable sur Éduscol</p> <p>7 février 2022 Transmission à la Dgesco, Bureau de la formation des personnels enseignants et d'éducation (Dgesco C1-2), sous couvert du recteur, par la Dareic, par courriel et voie postale :</p> <ul style="list-style-type: none"> des dossiers de candidature par département (y compris ceux avec avis défavorable) ; de la liste des candidats retenus ; de la capacité d'accueil d'enseignants allemands par département d'une académie envoyant ou non un enseignant français en Allemagne.

					<p style="text-align: center;">Mars 2022</p> <p>Réunion de la commission de répartition franco-allemande</p> <p style="text-align: center;">Fin mai 2022</p> <p>Participation obligatoire des candidats retenus à un séminaire de contact organisé par l'Ofaj (4 jours)</p> <p style="text-align: center;">De mai à mi-juin 2022</p> <p>Envoi des attestations de participation au programme d'échange franco-allemand aux candidats par les services académiques</p> <p style="text-align: center;">Août 2022</p> <p>Participation obligatoire en Allemagne des candidats retenus au stage pédagogique (4 jours) et éventuellement, en fonction de leur niveau de langue, à la formation linguistique (2 semaines). Formations organisées par l'Ofaj</p> <p style="text-align: center;">Janvier 2023</p> <p>Participation obligatoire des enseignants français et allemands au bilan d'étape organisé par l'Ofaj (3 jours, temps de voyage inclus)</p> <p style="text-align: center;">9 mai 2023</p> <p>Envoi par les enseignants en poste d'un rapport d'activité adressé :</p> <ul style="list-style-type: none">• à l'inspecteur de l'éducation nationale de leur circonscription ;• à la Dgesco, bureau de la formation des personnels enseignants et d'éducation (Dgesco C1-2) ;• à l'Ofaj ; <p>au responsable du Land d'affectation</p> <p>Informations complémentaires :</p> <p>- informations sur le programme d'échange : https://eduscol.education.fr/1237/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-premier-degre et http://www.ofaj.org/enseigner-dans-une-ecole-primaire ;</p> <p>- téléchargement du dossier de candidature en format numérique : https://eduscol.education.fr/1237/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-premier-degre ;</p> <p>- pour un accueil réussi des enseignants allemands : https://eduscol.education.fr/1237/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-premier-degre</p>
--	--	--	--	--	--

<p>Stage De Perfectionnement Linguistique, Pédagogique Et Culturel</p>	<p>Variable selon le stage choisi, entre fin juin et fin août.</p>	<p>Enseignants titulaires du premier degré (consulter les fiches descriptives des stages), de l'enseignement public.</p>	<p>https://eduscol.education.fr/1227/stages-de-perfectionnement-linguistique-pedagogique-et-culturel</p>	<p>FEi</p>	<p>18 octobre 2021 Ouverture des inscriptions en ligne https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/stages-de-perfectionnement-linguistique-pedagogique-et-culturel 17 janvier 2022 à minuit heure de paris Date limite des inscriptions en ligne</p> <p>31 janvier 2022 Après transmission, par le directeur d'école, du dossier de candidature à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, transmission par ce dernier des dossiers à l'IA-Dasen</p> <p>28 février 2022 Transmission par voie postale à FEi par l'IA-Dasen des dossiers originaux comportant l'ensemble des avis hiérarchiques, classés par ordre de priorité</p> <p>NB : un candidat ne peut bénéficier d'un séjour que tous les 3 ans. en cas de désistement, adresser un courriel à l'adresse suivante : stages-linguistiques@france-education-international.fr</p>
<p>CODOFIL</p>	<p>Une année scolaire renouvelable deux fois</p>	<p>Enseignants du premier degré justifiant de trois années d'ancienneté dont deux en tant que titulaire. Professeurs de français langue étrangère (Fle) justifiant de trois années d'expérience professionnelle.</p>	<p>https://eduscol.education.fr/1239/codofil-sejour-en-louisiane</p>	<p>FEi</p>	<p>13 septembre 2021 Ouverture des inscriptions : dossiers téléchargeables sur le site du FEi : https://www.france-education-international.fr/programme-codofil-louisiane</p> <p>25 octobre 2021 1 transmission électronique par le candidat de son dossier de candidature sans les avis hiérarchiques et avec les pièces demandées à l'adresse suivante : codofil@france-education-international.fr</p> <p>2 Transmission du dossier original à l'IEN qui transmettra à l'IA-Dasen</p> <p>3e semaine de décembre 2021 Convocation à un entretien individuel uniquement pour les candidats présélectionnés. du 19 au 28 janvier 2022</p>

					<p>Comité de sélection à FÉi et entretiens avec les candidats présélectionnés</p> <p>mi- mars 2022</p> <p>Information des candidats recrutés sur liste principale et liste complémentaire</p> <p>3em Semaine de juillet 2022</p> <p>Stage de formation obligatoire des enseignants recrutés à Bâton Rouge Informations complémentaires : Les candidats peuvent être recrutés jusqu'à fin juillet</p> <p>- conditions de participation, notices et instructions pour la constitution et la transmission des dossiers de candidature</p> <p>https://www.france-education-international.fr/programme-codofil-louisiane ;</p> <p>- informations relatives aux conditions de vie et de travail http://www.consulfrance-nouvelleorleans.org</p>
--	--	--	--	--	--